

## Bachelier - Assistant social

<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
<b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 30 Travail de fin d'études			
Code	SOAS3B30AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u>  <b>Marc CHAMBEAU</b> (marc.chambeau@helha.be)            Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be)            René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)            Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be)            Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be)            Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be)            Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be)            Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be)            Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be)            Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be)            Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)            Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)            Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)            Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be)            Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be)            Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be)            Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)            Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be)            Viviane SKA (viviane.ska@helha.be)            Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be)            Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be)            Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u>  <b>Annick DRUGMANT</b> (annick.drugmant@helha.be)            Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be)            Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be)            Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be)            Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)            Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)            Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)            Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)            Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be)            Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be)            Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be)            Eric GENOT (eric.genot@helha.be)            Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)            Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)</p>		

Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)  
 Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be)  
 Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be)  
 Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)  
 Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be)  
 Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)  
 Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)  
 Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be)  
 Florence PIRE (florence.pire@helha.be)  
 Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)  
 Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be)  
 Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)  
 Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be)  
 Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)  
HELHa Montignies-sur-Sambre  
 Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)  
 Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)  
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)  
 Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)

Coefficient de pondération	160
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus

d'intervention.

- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
  - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
  - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
  - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
  - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
  - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.4 Développer la créativité.
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain. 3.1 3.2 4.4

II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers. 4.3

III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité. 1.5 3.2 3.3 3.5

IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté. 3.1 3.2 3.4 4.4 5.3 8.5

V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social. 3.2 3.3 3.4 3.5 4.4 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.5 7.4 8.4

VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel. 1.4 1.5

VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels. 4.4 6.1 7.4

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B30ASA TFE 84 h / 15 C

SOAS3B30ASB Processus d'élaboration du Travail de Fin d'Etudes 24 h / 1 C

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B30ASC Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE 108 h / 16 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS3B30ASD Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE 96 h / 15 C

SOAS3B30ASE Atelier Collectif TFE 12 h / 1 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS3B30ASE Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE 96 h / 15 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### 4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B30ASA	TFE	150
-------------	-----	-----

SOAS3B30ASB	Processus d'élaboration du Travail de Fin d'Etudes	10
-------------	----------------------------------------------------	----

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	160
-------------	-----------------------------------------------------------	-----

+ HELHa Montignies-  
sur-Sambre

SOAS3B30ASD	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	150
-------------	-----------------------------------------------------------	-----

SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	150
-------------	-----------------------	-----

+ HELHa Montignies-  
sur-Sambre (HD)

SOAS3B30ASE	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	150
-------------	-----------------------------------------------------------	-----

SOAS3B30ASG	Atelier collectif TFE	10
-------------	-----------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 16/60 du Bloc 3.

La note de l'UE 30 « Travail de fin d'études » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement du TFE » du département.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : [social.ln.bac@helha.be](mailto:social.ln.bac@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE			
Code	11_SOAS3B30ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<p><b>Marc CHAMBEAU</b> (<a href="mailto:marc.chambeau@helha.be">marc.chambeau@helha.be</a>)            Carole BARBÉ (<a href="mailto:carole.barbe@helha.be">carole.barbe@helha.be</a>)            René BEAULIEU (<a href="mailto:rene.beaulieu@helha.be">rene.beaulieu@helha.be</a>)            Xavier BRIKE (<a href="mailto:xavier.brike@helha.be">xavier.brike@helha.be</a>)            Marie-Thérèse COENEN (<a href="mailto:marie-therese.coenen@helha.be">marie-therese.coenen@helha.be</a>)            Bernadette COLLET (<a href="mailto:bernadette.collet@helha.be">bernadette.collet@helha.be</a>)            Pascale DELVAUX (<a href="mailto:pascale.delvaux@helha.be">pascale.delvaux@helha.be</a>)            Josiane FRANSEN (<a href="mailto:josiane.fransen@helha.be">josiane.fransen@helha.be</a>)            Jean-Pol GERARD (<a href="mailto:jean-pol.gerard@helha.be">jean-pol.gerard@helha.be</a>)            Marc KLAINER (<a href="mailto:marc.klainer@helha.be">marc.klainer@helha.be</a>)            Jean-Claude KNOPS (<a href="mailto:jean-claude.knops@helha.be">jean-claude.knops@helha.be</a>)            Isabelle LACOURT (<a href="mailto:isabelle.lacourt@helha.be">isabelle.lacourt@helha.be</a>)            Marie-Claude LACROIX (<a href="mailto:marie-claude.lacroix@helha.be">marie-claude.lacroix@helha.be</a>)            Astrid LIONNEZ (<a href="mailto:astrid.lionnez@helha.be">astrid.lionnez@helha.be</a>)            Yannick MEULEWAETER (<a href="mailto:yannick.meulewaeter@helha.be">yannick.meulewaeter@helha.be</a>)            Claudio PESCAROLLO (<a href="mailto:claudio.pescarollo@helha.be">claudio.pescarollo@helha.be</a>)            Agnès PONSAR (<a href="mailto:agnes.ponsar@helha.be">agnes.ponsar@helha.be</a>)            Marie SCHOTS (<a href="mailto:marie.schots@helha.be">marie.schots@helha.be</a>)            Viviane SKA (<a href="mailto:viviane.ska@helha.be">viviane.ska@helha.be</a>)            Nathalie THIRION (<a href="mailto:nathalie.thirion@helha.be">nathalie.thirion@helha.be</a>)            Jérémie THOLOMÉ (<a href="mailto:jeremie.tholome@helha.be">jeremie.tholome@helha.be</a>)            Grégory VAN DE PUT (<a href="mailto:gregory.van.de.put@helha.be">gregory.van.de.put@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le Travail de Fin d'études (TFE) est l'épreuve terminale de la formation des étudiant-e-s assistants sociaux. Il constitue un moment privilégié de réflexion et de systématisation personnelle et se veut l'aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant-e dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel.

L'élaboration d'un TFE relève d'un savoir d'action qui lie théories et pratiques.

C'est une démarche d'écriture, un processus dynamique qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance. Cela implique la collaboration régulière avec un accompagnateur tout au long du processus d'élaboration du travail.

Les objectifs du cours sont :

- Rentrer dans une démarche de recherche
- Formuler et mettre au travail une question qui intéresse le travail social
- Analyser une pratique de travail social dans laquelle l'étudiant-e a été impliqué-e
- Prendre position en tant que futur-e professionnel-le
- Construire un développement méthodique, cohérent et dont les matériaux sont choisis judicieusement
- S'inscrire dans un échange contradictoire

## Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

Pour le travail écrit :

- construire un questionnement contextualisé dont les aspects sont spécifiés et explicités
- construire et adopter une dimension critique (analytique) par rapport à la réalité étudiée
- témoigner d'un positionnement professionnel fondé et argumenté à travers des conceptions de travail défendues, des points de vue retenus, des choix de grilles de lectures, les propositions avancées.
- construire un développement méthodique, cohérent dont les matériaux auront été choisis judicieusement en regard de la question traitée
- communiquer par écrit en respectant les règles d'écriture (syntaxe, orthographe, grammaire) et les règles de référencement

Pour le travail oral :

- mettre clairement en évidence des lignes de force relatives au contenu du travail et des perspectives consistantes qui prolongent le travail écrit
- argumenter, approfondir et répondre clairement aux questions des membres du jury.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

#### Contenu du TFE

Le sujet du TFE porte sur **la pratique du travail social, dans laquelle l'étudiant-e a été impliqué-e.**

Il peut s'agir de :

- la pratique professionnelle dans le cadre du stage de BLOC 3 et/ou de ses stages antérieurs ;
- plus globalement, l'expérience ou/et le cheminement professionnel de l'étudiant-e ;
- les pratiques de travail social de l'organisme dans lequel il/elle a effectué son stage ;
- les pratiques qui caractérisent tout un champ social.

Le TFE comporte une **cinquantaine de pages** (45 min. – 60 max. interligne 1,5, caractère 12).

#### Contenu du travail autonome de l'étudiant-e :

- L'élaboration du développement et du plan, la recherche et la collecte des matériaux, la rédaction d'un projet de texte, les corrections, la rédaction de la version définitive, de la table des matières et de la bibliographie.
- La préparation du document pour la Bibliothèque Centre de Documentation.
- La rédaction d'une synthèse à destination du président du jury.
- La préparation de la défense orale.

### Démarches d'apprentissage

La réalisation du TFE se base sur une relation de travail avec un membre du corps professoral qui assume une fonction d'accompagnement et ce sous la forme de séminaires et de rencontres individuelles. L'accompagnateur soutiendra, suivant les situations particulières des étudiant-e-s, une approche inductive et/ou une approche déductive et/ou une approche interactive et/ou des analyses de situations. L'étudiant-e sera également inscrit-e dans une démarche d'apprentissage autonome.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Pour l'aider dans la construction de son TFE, l'étudiant-e bénéficie de :

- Quatre séances d'information de 2 heures échelonnées sur l'année en fonction des besoins.
- Cinq (éventuellement six) rencontres individuelles avec son accompagnateur.
- Trois séances collectives de travail en petit groupe avec son accompagnateur.
- Des fiches pédagogiques et des fiches « Aide à l'utilisation du traitement de texte ».
- Document de référence relatif à la bibliographie et aux citations avec accompagnement.

## Ouvrages de référence

En regard de la problématique traitée par l'étudiant-e, sur base d'une recherche autonome et/ou sur suggestion de l'accompagnateur.

## Supports

- Le Document de Référence du Travail de Fin d'Etudes 2017-2018
- Le dossier « Fiches pédagogiques pour l'élaboration du TFE »
- Les outils de la Bibliothèque - Centre de Documentation : accès aux ressources documentaires en versions papier et électronique et divers répertoires disponibles via le portail documentaire.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

#### NOTATION

L'évaluation du TFE est certificative. Le minimum requis est de 50 %.

Le TFE représente 25 % de l'ensemble des points attribués aux activités de troisième année.

Son évaluation comporte 2 volets :

- l'évaluation du travail écrit
- l'évaluation de la défense orale

La note sur le travail écrit représente 66,66% de la note globale ; celle de la défense orale 33,33%.

#### L'ÉVALUATION DU TRAVAIL ÉCRIT

Il appartient à deux lecteurs d'apprécier le travail écrit et d'en rédiger un rapport d'évaluation.

Le lecteur externe est un professionnel qui de par ses intérêts, ses compétences et/ou son secteur de travail est concerné par le sujet du TFE. Le lecteur interne est un des formateurs de l'Institut Cardijn.

Chaque lecteur fera part de son rapport d'évaluation au début de la séance de jury. Après débat et confrontation au départ de la note proposée par chacun, les 2 lecteurs fixent ensemble la note de l'écrit.

L'évaluation du document écrit prendra en compte les critères suivants :

- **le cadrage du propos**  
Le TFE se construit à partir d'un questionnement. Il situe le contexte dans lequel a pris naissance ce questionnement. Les aspects du questionnement retenus sont spécifiés et explicités.
- **l'analyse**  
Le TFE comporte une dimension critique par rapport à la réalité étudiée. Le travail n'est pas simplement descriptif mais doit inclure une dimension analytique.
- **le positionnement professionnel**  
Le TFE témoigne d'un positionnement professionnel : à travers les conceptions de travail défendues, les points de vue retenus, le choix de grilles de lectures, les propositions avancées. Le positionnement développé est fondé et argumenté.
- **la rigueur**
  - Dans la construction  
Le développement proposé est centré sur le sujet retenu : il ne retient que ce qui se rapporte et permet d'éclairer le questionnement. Les matériaux utilisés sont judicieusement choisis pour alimenter le propos. Le développement est méthodique. Le travail est structuré. Les différentes parties s'agencent de manière cohérente. Les conclusions découlent logiquement de l'analyse effectuée.
  - Dans la présentation

La maîtrise de l'expression écrite est satisfaisante. La bibliographie et la table des matières sont précises.

Il ne s'agit nullement d'évaluer la pratique professionnelle de l'étudiant notée par ailleurs, ni d'élargir l'évaluation à une appréciation globale des capacités de l'étudiant à exercer son futur métier.

Le positionnement n'est pas source de notation en tant que tel : il n'intervient dans celle-ci qu'au point de vue de l'argumentation qui le fonde et de la cohérence qui le lie au reste du travail.

#### L'ÉVALUATION DE LA DÉFENSE ORALE

Il appartient à un jury composé de trois membres d'apprécier la défense orale.

Le jury se compose d'un président, du lecteur externe, du lecteur interne.

Le rôle du Président, outre de veiller au bon déroulement de la séance, est de garantir le respect par le jury des critères d'évaluation tels que définis par l'école.

L'échange oral prend comme point de départ le travail écrit produit par l'étudiant-e.

L'étudiant est invité à exposer succinctement son travail et à répondre aux questions qui lui sont posées par les membres du jury.

L'ensemble de la séance de jury TFE dure 1 heure y compris l'évaluation de l'écrit, l'évaluation de la défense orale et une communication à l'étudiant-e de l'évaluation globale du TFE.

Les critères d'évaluation **pour l'exposé oral** sont :

#### **Critères de fond**

- Consistance des lignes de force ainsi que des pistes et perspectives proposées,
- Cohérence par rapport au contenu du TFE.

#### **Critères de forme**

- Respect des consignes (durée et points à aborder),
- Clarté de l'exposé.

Les critères d'évaluation **pour la séance de questions/réponses** sont :

#### **Critères de fond**

- Capacité d'argumentation dans les réponses,
- Capacité d'approfondissement dans les réponses (développement/ explicitation – actualisation/contextualisation – nuance...),
- Capacité de positionnement, de recul critique en tant que travailleur social.

#### **Critères de forme**

- Clarté des réponses,
- Adéquation des réponses aux questions posées.

#### 2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

### **Dispositions complémentaires**

Voir Document de référence pour le Travail de Fin d'études

#### **Notation de l'UE 30 "Travail de fin d'études"**

La note de l'UE 30 TRAVAIL DE FIN D'ETUDES est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les activités d'apprentissage TFE et Processus d'élaboration du TFE.

Exceptions :

1. S'il est constaté un échec dans l'activité d'apprentissage TFE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour le Processus d'élaboration du TFE).
2. Si les 2 activités d'apprentissage sont en échec, c'est la note obtenue pour le TFE qui sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE.
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage TFE, la mention dont il est question sera portée au relevé de notes de la période

d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour le Processus d'élaboration du TFE).  
Le principe général et les exceptions en matière de notation de l'UE 30 restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Processus d'élaboration du Travail de Fin d'Etudes			
Code	11_SOAS3B30ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Marc CHAMBEAU</b> (marc.chambeau@helha.be) Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Viviane SKA (viviane.ska@helha.be) Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'élaboration d'un Travail de Fin d'Etudes (TFE) est un processus dynamique qui permet de penser son action et de construire son positionnement professionnel en articulant théories et pratiques. C'est un processus de mise à distance qui passe par une démarche d'écriture réflexive inscrite dans un travail de collaboration régulier avec un accompagnateur (formateur).

Les objectifs du cours sont :

- Soutenir une démarche de formation réflexive et dynamique
- Baliser les différentes étapes du travail de recherche

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- S'investir dans une démarche de recherche active de matériaux diversifiés et choisis judicieusement
- Progresser dans la mise au travail des concepts et dans l'évolution de son positionnement professionnel

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

L'accompagnement offert suit les étapes de la démarche d'élaboration du TFE :

- L'étudiant-e, à partir de son contexte propre, est invité à énoncer ses préoccupations, à choisir et à formuler de façon précise la question de départ de son TFE.
- En cohérence avec cette question de départ, il est ensuite sollicité à construire le développement de son TFE et à repérer les différents matériaux utiles pour traiter de ce sujet.
- L'étape suivante consiste à recueillir ces matériaux et à les exploiter.
- La rédaction de chacune des parties, de l'introduction, des conclusions, des liens entre parties fait l'objet de la phase terminale du travail écrit.
- L'étudiant-e se prépare ensuite à la défense orale en jury.

#### Contenu du travail autonome de l'étudiant-e

- Le travail réalisé autour du choix et de la formulation de la question de départ.
- La recherche, la construction et l'exploitation de matériaux divers.
- Des rencontres avec des professionnels, la population de l'institution de stage, des experts...
- La préparation de la présentation orale.

#### Démarches d'apprentissage

- Le processus d'élaboration TFE se découpe en trois temps : quatre séances d'informations générales pour l'ensemble des étudiants, cinq (éventuellement six) rencontres individuelles avec son accompagnateur et trois séances collectives de travail en petit groupe avec son accompagnateur.
- Participation active de l'étudiant-e aux différents temps de rencontre avec l'accompagnateur à savoir : soumettre des écrits intermédiaires, (se) poser des questions, les exprimer et interpellier.
- Proposer un soutien méthodologique et pédagogique à l'étudiant-e
- Créer des espaces actifs d'échanges et de confrontation d'idées

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé

#### Ouvrages de référence

Tout ouvrage utile pour la réalisation du TFE (sur proposition de l'accompagnateur et recherche autonome de l'étudiant-e)

#### Supports

- Fiches pédagogiques et document de référence TFE
- Tout support utile pour la réalisation du TFE (sur proposition de l'accompagnateur et recherche autonome de l'étudiant-e)

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

L'évaluation du processus d'élaboration du TFE fait l'objet d'un rapport écrit de l'accompagnateur.

Trois critères d'évaluation jalonnent le rapport d'évaluation du processus d'élaboration du TFE : l'investissement dans le dispositif d'accompagnement, la recherche effectuée par l'étudiant pour produire son TFE, la progression de l'étudiant tout au long de la construction de son travail.

Cette évaluation fait l'objet d'un rapport écrit rédigé par l'accompagnateur. L'étudiant reçoit copie de ce rapport dans le cadre d'une rencontre organisée à ce sujet avec son accompagnateur.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## **Dispositions complémentaires**

Voir Document de Référence "Travail de Fin d'Etudes" 2016-2017

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).